

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00676 Numéro SIREN : 483 948 923 Nom ou dénomination : A T 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt 11092

28 OCT. 2021

SAS AT2M

COMPTES ANNUELS
du 01/10/2020 au 31/03/2021

Copie certifiée conforme à l'original.



SAS AT2M

1 Allée de la Lyre
64600 ANGLET

 **Exco**

EXCO VALLIANCE CONSEILS
11 route du Peux

16025 ANGOULEME CEDEX

Tél. 05.45.95.65.65

valliance@exco.fr
www.excovalliance.fr

Sommaire

1. Comptes annuels

Attestation de l'Expert Comptable

Bilan

Compte de résultat

Compte de résultat

Compte de résultat (suite)

Annexe

2. Détail des comptes

Soldes intermédiaires de gestion

Bilan détaillé

Compte de résultat détaillé

3. Liasse fiscale

2

3

6

7

8

9

18

19

20

24

29

Attestation de l'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AT2M relatifs à l'exercice du 01/10/2020 au 31/03/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	191 719,05
Chiffre d'affaires	179 164,22
Résultat net comptable (Perte)	-5 315,78

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANGOULEME CEDEX
Le 06/07/2021

Florie CABIRO-BLANCHET
Expert-comptable



Michel DAMPERAT
Expert-comptable associé



COMPTES ANNUELS

DU 01/10/2020 AU 31/03/2021

Bilan



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	27 309	18 616	8 694	9 103
Autres immobilisations corporelles	137 243	125 780	11 463	17 405
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 070		2 070	2 070
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	166 623	144 396	22 227	28 579
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	52 102		52 102	48 014
Créances				
Clients et comptes rattachés	84 790		84 790	61 736
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				357
Etat, Impôts sur les bénéfices	480		480	4 536
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 128		12 128	4 357
Autres créances	3 158		3 158	3 765
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	16 645		16 645	41 117
Charges constatées d'avance	189		189	1 968
TOTAL ACTIF CIRCULANT	169 492		169 492	165 849
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	336 115	144 396	191 719	194 428

Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	132 663	158 925
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-5 316	-26 262
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	138 347	143 663
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		3 469
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		3 469
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 821	30 225
<i>Personnel</i>		4 500
<i>Organismes sociaux</i>	8 591	6 270
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	8 958	3 669
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 002	2 510
Dettes fiscales et sociales	18 550	16 948
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		123
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	53 372	50 765
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	191 719	194 428

COMPTES ANNUELS

DU 01/10/2020 AU 31/03/2021

Compte de résultat



Compte de résultat

	31/03/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	103 101	167 525
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	76 063	168 033
Chiffre d'affaires net	179 164	335 558
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	396	1 156
Autres produits	277	42
Total I	179 837	336 756
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	48 549	96 096
Variations de stock	-4 088	-22 130
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-1 024	
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	70 598	146 899
Impôts, taxes et versements assimilés	2 455	3 822
Salaires et traitements	41 863	87 893
Charges sociales	18 204	31 091
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 245	19 875
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	83	518
Total II	183 883	364 064
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 046	-27 308
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		9
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		9
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2	67
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2	67
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2	-58
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-4 048	-27 367

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	88	780
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	88	780
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 356	155
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 356	155
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 268	625
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-480
Total des produits (I+III+V+VII)	179 925	337 545
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	185 241	363 806
BENEFICE OU PERTE	-5 316	-26 262
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	88	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

DU 01/10/2020 AU 31/03/2021

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AT2M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 191 719 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 316 euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 330		3 330	
Immobilisations incorporelles	3 330		3 330	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 416	893		27 309
- Installations générales, agencements aménagements divers	84 373			84 373
- Matériel de transport	48 000			48 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 871			4 871
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	163 660	893		164 553
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 070			2 070
Immobilisations financières	2 070			2 070
ACTIF IMMOBILISE	169 060	893	3 330	166 623

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		893		893
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		893		893
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 330			3 330
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 330			3 330

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 330		3 330	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 330		3 330	
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 313	1 303		18 616
- Installations générales, agencements aménagements divers	81 502	1 068		82 569
- Matériel de transport	34 314	4 660		38 975
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 022	214		4 236
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	137 151	7 245		144 396
ACTIF IMMOBILISE	140 481	7 245	3 330	144 396

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 102 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 070		2 070
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	84 790	84 790	
Autres	15 766	15 766	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	189	189	
Total	102 815	100 745	2 070
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 276 titres d'une valeur nominale de 36,23 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 53 372 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 821	34 821		
Dettes fiscales et sociales	18 550	18 550		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	53 372	53 372		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 465			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 680
CHARGES SUR CONGÉS À PAYER	4 097
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	855
Total	6 633

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	189		
Total	189		

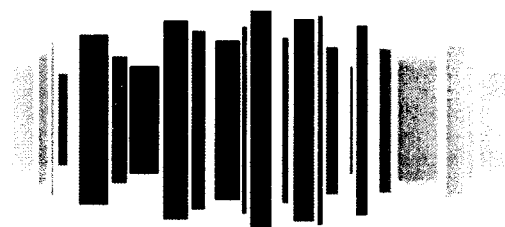
Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 657		1 657
Etudes			
Prestations de services	55 166		55 166
Ventes de marchandises	103 101		103 101
Produits des activités annexes	19 240		19 240
TOTAL	179 164		179 164

COMPTES ANNUELS

DU 01/10/2020 AU 31/03/2021

Détail des comptes



Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/20 au 31/03/21 6 mois	%	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	103 100,89	100,00	167 524,73	100,00	-64 423,84	-38,46
Coût d'achats marchandises vendues	44 461,05	43,12	73 966,30	44,15	-29 505,25	-39,89
MARGE COMMERCIALE	58 639,84	56,88	93 558,43	55,85	-34 918,59	-37,32
Production vendue	76 063,33	100,00	168 033,28	100,00	-91 969,95	-54,73
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	4 476,42	5,89	10 561,75	6,29	-6 085,33	-57,62
MARGE DE PRODUCTION	71 586,91	94,11	157 471,53	93,71	-85 884,62	-54,54
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	179 164,22	100,00	335 558,01	100,00	-156 393,79	-46,61
MARGE BRUTE GLOBALE	130 226,75	72,69	251 029,96	74,81	-120 803,21	-48,12
Autres achats et charges externes	65 097,00	36,33	136 336,97	40,63	-71 239,97	-52,25
VALEUR AJOUTEE	65 129,75	36,35	114 692,99	34,18	-49 563,24	-43,21
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	2 454,54	1,37	3 822,13	1,14	-1 367,59	-35,78
Charges de personnel	60 066,12	33,53	118 983,87	35,46	-58 917,75	-49,52
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 609,09	1,46	-8 113,01	-2,42	10 722,10	-132,16
Reprises s/ charges et Transferts	396,08	0,22	1 155,52	0,34	-759,44	-65,72
Autres produits	276,83	0,15	42,37	0,01	234,46	553,36
Dot. amortissements et provisions	7 244,93	4,04	19 875,25	5,92	-12 630,32	-63,55
Autres charges	83,06	0,05	517,93	0,15	-434,87	-83,96
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 045,99	-2,26	-27 308,30	-8,14	23 262,31	-85,18
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	0,06		8,89		-8,83	-99,33
Charges financières	1,60		67,23	0,02	-65,63	-97,62
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-4 047,53	-2,26	-27 366,64	-8,16	23 319,11	-85,21
Produits exceptionnels	87,75	0,05	780,08	0,23	-692,33	-88,75
Charges exceptionnelles	1 356,00	0,76	155,00	0,05	1 201,00	774,84
Résultat exceptionnel	-1 268,25	-0,71	625,08	0,19	-1 893,33	-302,89
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices			-480,00	-0,14	480,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 315,78	-2,97	-26 261,56	-7,83	20 945,78	-79,76

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
LOGICIELS				3 330,00
AMORT LOGICIELS				-3 330,00
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
OUTILLAGE INDUSTRIEL	27 309,24		27 309,24	26 416,27
AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL		18 615,57	-18 615,57	-17 312,89
	27 309,24	18 615,57	8 693,67	9 103,38
Autres immobilisations corporelles				
INSTALLATIONS GÉNÉRALES	84 372,85		84 372,85	84 372,85
MATÉRIEL DE TRANSPORT	47 999,79		47 999,79	47 999,79
MATÉRIEL DE BUREAU & INFORMATIQ	4 870,62		4 870,62	4 870,62
AMORT. INSTALLATIONS GÉNÉRALES		82 569,20	-82 569,20	-81 501,65
AMORT. MATÉRIEL DE TRANSPORT		38 974,87	-38 974,87	-34 314,38
AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU & INF		4 235,99	-4 235,99	-4 021,78
	137 243,26	125 780,06	11 463,20	17 405,45
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERS	2 070,00		2 070,00	2 070,00
	2 070,00		2 070,00	2 070,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	166 622,50	144 395,63	22 226,87	28 578,83
Stocks				
Marchandises				
STOCKS DE MARCHANDISES	52 101,93		52 101,93	
STOCK DE MARCHANDISES				48 013,76
	52 101,93		52 101,93	48 013,76
Créances				
Clients et comptes rattachés				
CLIENTS	84 570,27		84 570,27	61 515,67
CLIENTS - RETENUES GARANTIE 20%	220,19		220,19	220,19
	84 790,46		84 790,46	61 735,86
Personnel				
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À R				356,58
				356,58
Etat, Impôts sur les bénéfices				
ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	480,00		480,00	4 536,00
	480,00		480,00	4 536,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
ETAT - TVA DEDUCTIBLE 20%				2 083,09
TVA DÉDUCTIBLE À 20%	1 703,58		1 703,58	
CRÉDIT DE TVA À REPORTER	10 224,00		10 224,00	1 911,00
TVA SUR FACTURES NON PARVENUE	200,00		200,00	350,75
TVA COLLECTÉE S/ FAE 10%				10,25
TVA COLLECTÉE S/ FAE 20%				1,67
	12 127,58		12 127,58	4 356,76
Autres créances				
RAINBOW MUSSEAU	3 158,11		3 158,11	3 765,31
	3 158,11		3 158,11	3 765,31
Divers				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 30/09/20
Disponibilités				
BANQUE 1	121,26		121,26	158,18
BANQUE 2	7 521,62		7 521,62	40 679,94
BANQUE 2	121,49		121,49	
BANQUE 2				121,37
BANQUE 3	8 862,07		8 862,07	
BANQUE 3				109,84
BANQUES - PRODUITS A RECEVOIR				0,06
CAISSE				48,00
CAISSE	18,66		18,66	
	16 645,10		16 645,10	41 117,39
Charges constatées d'avance				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	189,00		189,00	1 967,72
	189,00		189,00	1 967,72
TOTAL ACTIF CIRCULANT	169 492,18		169 492,18	165 849,38
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	336 114,68	144 395,63	191 719,05	194 428,21

Bilan détaillé

	Net au 31/03/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel		
CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	10 000,00	10 000,00
	10 000,00	10 000,00
Réserve légale		
RÉSERVE LÉGALE	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
Autres réserves		
AUTRES RÉSERVES	132 663,10	158 924,66
	132 663,10	158 924,66
Résultat de l'exercice	-5 315,78	-26 261,56
TOTAL CAPITAUX PROPRES	138 347,32	143 663,10
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
PRÊT BANQUE 1		3 465,27
INTERETS COURUS / EMPRUNTS		3,84
		3 469,11
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		3 469,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
FOURNISSEURS	33 141,06	26 900,98
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 680,30	3 323,99
	34 821,36	30 224,97
<i>Personnel</i>		
PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES		4 499,60
		4 499,60
<i>Organismes sociaux</i>		
SÉCURITÉ SOCIALE	2 118,37	1 585,53
COTISATIONS RETRAITE	486,56	
MUTUELLE	610,86	
PRO BTP	386,60	807,24
MUTUELLE		475,12
CAISSE CONGES PAYES		3 402,01
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	891,02	
CHARGES SUR CONGÉS À PAYER	4 097,21	
	8 590,62	6 269,90
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
TVA COLLECTÉE À 10%	2 680,46	
TVA COLLECTÉE À 20%	6 277,40	
TVA COLLECTEE 10%		2 319,46
TVA COLLECTEE 20%		1 322,27
TVA À RÉGULARISER		27,00
	8 957,86	3 668,73
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
PAS	146,64	220,00
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	855,25	2 044,50
ETAT - TAXE APPRENTISSAGE A PAYER		245,55
	1 001,89	2 510,05
Dettes fiscales et sociales	18 550,37	16 948,28
Autres dettes		
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR		122,75
		122,75
TOTAL DETTES	53 371,73	50 765,11

Bilan détaillé

	Net au 31/03/21	Net au 30/09/20
TOTAL PASSIF	191 719,05	194 428,21

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/20 au 31/03/21 6 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
VENTES ANTENNE 20%	23 429,72		23 429,72	
VENTE ELECTRICITÉ 20%	462,03		462,03	
VENTE ELECTROMENAGER 20%	2 499,85		2 499,85	
VENTE INTERPHONIE-CACCÈS 20%	1 655,43		1 655,43	
VENTE LOCATION TV 20%	349,17		349,17	
VENTE TV MULTIMEDIA 20%	2 939,09		2 939,09	
VENTES 10%	1 747,07	96 987,94	-95 240,87	-98,20
VENTE ANTENNE 10%	45 630,00		45 630,00	
VENTE ELECTRICITÉ 10%	2 750,27		2 750,27	
VENTE INTERPHONIE-CACCÈS 10%	8 934,09		8 934,09	
VENTE TV MULTIMEDIA 10%	995,50		995,50	
VENTES 20% FORFAIT ANTENNE	2 159,66	33 655,77	-31 496,11	-93,58
VENTES TV 20%		806,81	-806,81	-100,00
VENTES ELECTROMENAGER 20%		1 167,26	-1 167,26	-100,00
VENTES SS TVA		34 906,95	-34 906,95	-100,00
VENTE ANTENNE TVA INTRA	9 465,01		9 465,01	
VENTES TV MULTIMEDIA TVA 0%	84,00		84,00	
	103 100,89	167 524,73	-64 423,84	-38,46
Production vendue				
TRAVAUX	1 656,90		1 656,90	
PRESTATIONS MO 10%	38 574,99	71 947,68	-33 372,69	-46,38
PRESTATIONS MO 20%	16 591,40	36 816,94	-20 225,54	-54,94
LOCATION TV 20%		593,34	-593,34	-100,00
PRESTATIONS MO SS TVA		24 550,52	-24 550,52	-100,00
DÉPLACEMENT 10%	14 133,04		14 133,04	
DÉPLACEMENT À 20%	5 073,50		5 073,50	
REFACTURATION REDEVANCE EXO		290,00	-290,00	-100,00
PDTs ANNEXES 10%	33,50	25 648,50	-25 615,00	-99,87
PDTs ANNEXES 20%		7 480,80	-7 480,80	-100,00
PDTs ANNEXES SS TVA		705,50	-705,50	-100,00
	76 063,33	168 033,28	-91 969,95	-54,73
Autres produits				
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	276,83	42,37	234,46	553,36
TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOITA	396,08		396,08	
TRANSF. CHGES EXPLT ASSURANCES		798,94	-798,94	-100,00
TRANSF. CHGES EXPLT. SOCIAL		356,58	-356,58	-100,00
	672,91	1 197,89	-524,98	-43,83
Total	179 837,13	336 755,90	-156 918,77	-46,60
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
ACHATS DE MARCHANDISES		78,96	-78,96	-100,00
ACHAT ANTENNE 20%	19 426,25	10 059,49	9 366,76	93,11
ACHATS TV		4 066,81	-4 066,81	-100,00
ACHATS ELECTRICITÉ 20%	4 480,73	4 756,40	-275,67	-5,80
ACHAT ELECTROMÉNAGER 20%	1 438,94	2 848,97	-1 410,03	-49,49
ACHATS INTERPHONIE-CACCÈS 20%	4 545,49	20 308,80	-15 763,31	-77,62
ACHATS INTERPHONIE		7 008,06	-7 008,06	-100,00
ACHAT TV MULTIMEDIA 20%	758,30	16 713,47	-15 955,17	-95,46
ACHATS VIDEO		30,97	-30,97	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/20 au 31/03/21 6 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
ACHATS MARCHANDISES 20 %	2 087,97		2 087,97	
ACHAT ANTENNE TVA INTRA	15 669,08		15 669,08	
ACHAT TV MULTIMEDIA TVA 0%	142,46		142,46	
ACH.MAT.DIVERS.FOURNIT.		16 145,88	-16 145,88	-100,00
ACHATS M/SES INTRACOM 20%		16 541,91	-16 541,91	-100,00
RRR SUR ACH. MARCHANDISES 20%		-2 382,00	2 382,00	-100,00
RRR SUR ACH.INTRACOM 20%		-81,44	81,44	-100,00
	48 549,22	96 096,28	-47 547,06	-49,48
Variation de stock (m/ses)				
VARIATION STOCKS MARCHANDISES	-4 088,17	-22 129,98	18 041,81	-81,53
	-4 088,17	-22 129,98	18 041,81	-81,53
Achats de m.p & aut.approv.				
FRAIS ACCESSOIRES S/MATIÈRES 1E	5,00		5,00	
R.R.R.OBTENUS S/ACH.MAT.PREMIÈR	-1 029,16		-1 029,16	
	-1 024,16		-1 024,16	
Autres achats & charges externes				
ACHATS ETUDES/PRESTATIONS SERV	269,00	3 261,75	-2 992,75	-91,75
PRESTATION DE SERVICES	4 845,00		4 845,00	
DÉPLACEMENT 20%	144,76		144,76	
ACHATS PRESTATIONS EXO		2 650,00	-2 650,00	-100,00
ACHATS PREST. SS.TRAIT. AUTOLI		4 650,00	-4 650,00	-100,00
FOURNITURES NON STOCKABLES	8,33		8,33	
ELECTRICITÉ	571,49	717,54	-146,05	-20,35
EAU A 10%	13,01		13,01	
EAU 5.5%		24,28	-24,28	-100,00
EAU A 5.5%	27,81	13,18	14,63	111,00
CARBURANT STEPHANE		1 200,44	-1 200,44	-100,00
CARBURANT THIERRY		618,32	-618,32	-100,00
CARBURANT CEDRIC		808,48	-808,48	-100,00
CARBURANT MUSEAU		4 275,05	-4 275,05	-100,00
ACHAT DE CARBURANTS		758,12	-758,12	-100,00
CARBURANT	4 107,92		4 107,92	
FOURNITURES ENTRETIEN, PETIT ÉQ	2 019,06	4 280,04	-2 260,98	-52,83
VETEMENT DE TRAVAIL		401,09	-401,09	-100,00
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 359,98	2 291,83	-931,85	-40,66
PORT 20%	241,82		241,82	
LOCATIONS	188,62		188,62	
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	13 200,00	26 400,00	-13 200,00	-50,00
LOCATIONS AVEC ENGAGEMENT DUR		67,60	-67,60	-100,00
LOCATIONS SIMPLE MOBILIERES		344,36	-344,36	-100,00
ENT ET REP VÉHICULES	1 503,95		1 503,95	
ENTRETIEN IMMOBILIER	212,70	411,60	-198,90	-48,32
TELESURVEILLANCE		1 016,60	-1 016,60	-100,00
ENTRETIEN MAT PRODUCTION		360,60	-360,60	-100,00
ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE TRANSP		4 416,52	-4 416,52	-100,00
MAINTENANCE	1 013,81	1 697,86	-684,05	-40,29
PRIMES D'ASSURANCE	3 605,22		3 605,22	
ASSURANCES	29,52		29,52	
ASSURANCE PRET		88,56	-88,56	-100,00
AXA MULTI ART. BAT.		1 428,73	-1 428,73	-100,00
ASSURANCE BATIMENT MUT. POITIER		306,00	-306,00	-100,00
AXA MULTI PRO		1 226,05	-1 226,05	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/20 au 31/03/21 6 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
AXA RESP. CIVILE		4 193,83	-4 193,83	-100,00
AXA PROTEC. JUR		702,72	-702,72	-100,00
AXA BRIS DE MACHINE		488,63	-488,63	-100,00
AXA AUTO BV-922-AL		415,86	-415,86	-100,00
AXA AUTO EK-823-TH		1 342,92	-1 342,92	-100,00
AXA AUTO EK-957-TH		1 910,64	-1 910,64	-100,00
AXA TPM 4371023104		264,45	-264,45	-100,00
AXA TPM 4867281704		18,90	-18,90	-100,00
AXA TPM 3995648704		115,50	-115,50	-100,00
SERVICES EXTÉRIEURS DIVERS	253,14	640,73	-387,59	-60,49
FORMATION	190,00		190,00	
PERSONNEL EXTÉRIEUR	1 391,68		1 391,68	
PRESTATIONS STRATÉGIE ET DEVEL	15 679,09	854,40	14 824,69	NS
PRESTATIONS DE FONCTIONNEMENT	1 861,00		1 861,00	
PRESTATIONS SCE COMMUNICATION	254,00		254,00	
PRESTATIONS DE GESTION	1 928,00		1 928,00	
MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL	536,00		536,00	
COMMISSIONS ET COURTAGES SUR V	2 907,97		2 907,97	
HONORAIRES	2 740,92	3 403,91	-662,99	-19,48
HONORAIRES SOCIAL		3 245,24	-3 245,24	-100,00
HONORAIRES JURIDIQUE		1 250,00	-1 250,00	-100,00
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		1 614,99	-1 614,99	-100,00
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX EXO		145,81	-145,81	-100,00
ANNONCES ET INSERTIONS		540,00	-540,00	-100,00
CADEAUX CLIENTS	2 528,91		2 528,91	
CADEAUX CLIENTELE 5.5%		4 204,27	-4 204,27	-100,00
SPONSORING	150,91		150,91	
DIVERS DONS MECENAT EXO		855,00	-855,00	-100,00
PORT SUR ACHATS	38,99	146,82	-107,83	-73,44
PORT SUR VENTE	210,04		210,04	
DÉPLACEMENTS, MISSIONS, RÉCEPTI	526,68		526,68	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS		1 598,06	-1 598,06	-100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS TTC		8 707,89	-8 707,89	-100,00
RESTAURANT	40,41		40,41	
RESTAURANT 10%	264,75		264,75	
RESTAURANT À 20%	62,42		62,42	
HOTEL	1 122,20		1 122,20	
INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES	320,07		320,07	
PARKING	192,75		192,75	
PÉAGE	-59,33		-59,33	
MISSIONS & RECEPTIONS		834,58	-834,58	-100,00
MISSIONS 5.5%		256,55	-256,55	-100,00
MISSIONS 10%		2 224,54	-2 224,54	-100,00
MISSIONS 20%		488,62	-488,62	-100,00
RÉCEPTIONS	156,03		156,03	
RECEPTIONS TVA 20%	16,67		16,67	
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOM.	225,87	1 407,53	-1 181,66	-83,95
ORANGE TEL. FIXE 0559150756		322,67	-322,67	-100,00
TÉLÉPHONE	517,64	12,70	504,94	NS
SFR STEPHANE 06.14.43.84.30		110,38	-110,38	-100,00
SFR CAROLE 06.12.74.94.37		148,28	-148,28	-100,00
SFR FAB/CEDRIC 06.71.94.32.26		148,94	-148,94	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/20 au 31/03/21 6 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
SFR THIERRY 06.21.75.86.12		148,68	-148,68	-100,00
TELEPHONES 5.5%		47,57	-47,57	-100,00
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	1 308,36		1 308,36	
FRAIS BANCAIRES		1 503,18	-1 503,18	-100,00
FRAIS BANCAIRES 20%		207,02	-207,02	-100,00
DIVERS	1 870,41		1 870,41	
COTISATIONS DIVERSES EXO		524,40	-524,40	-100,00
PRESTATAIRES EXTERIEURS		37 900,31	-37 900,31	-100,00
DIVERS		237,60	-237,60	-100,00
Total	70 597,58 114 034,47	146 898,72 220 865,02	-76 301,14 -106 830,55	-51,94 -48,37
MARGE SUR M/SES & MAT	65 802,66	115 890,88	-50 088,22	-43,22
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
TAXE D'APPRENTISSAGE	326,81		326,81	
FORMATION CONTINUE	882,62	392,30	490,32	124,99
FORMATION CONTINUE HT		680,40	-680,40	-100,00
TAXE D'APPRENTISSAGE		317,43	-317,43	-100,00
CFE	1 130,25		1 130,25	
COTIS FONCIERES ENTREPRISES		2 142,00	-2 142,00	-100,00
AUTRES ORGAN. (AUTRES IMPÔTS ...)	114,86		114,86	
TAXES DIVERSES		290,00	-290,00	-100,00
	2 454,54	3 822,13	-1 367,59	-35,78
Salaires et Traitements				
SALAIRES APPOINTEMENTS		79 767,34	-79 767,34	-100,00
SALAIRES APPOINTEMENTS	41 862,57		41 862,57	
COTIS. OBLIGATOIRES RSI TNS		4 002,00	-4 002,00	-100,00
COTIS. FACULT. AGIPI		623,85	-623,85	-100,00
COTIS. FACULT. ALLIANZ VIE		2 448,45	-2 448,45	-100,00
MUTUELLE GERANT		1 051,26	-1 051,26	-100,00
	41 862,57	87 892,90	-46 030,33	-52,37
Charges sociales				
COTISATIONS URSSAF	6 151,79	12 450,98	-6 299,19	-50,59
COT. MUTUELLES	814,50	1 058,70	-244,20	-23,07
COT. CAISSE RETRAITE EMPLOYÉS	1 190,89	5 522,75	-4 331,86	-78,44
PRÉVOYANCE	1 503,14		1 503,14	
CAISSE CONGES PAYES		11 821,68	-11 821,68	-100,00
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	8 382,73		8 382,73	
AUTRES CHARGES SOCIALES	160,50		160,50	
MÉDECINE DU TRAVAIL		236,86	-236,86	-100,00
	18 203,55	31 090,97	-12 887,42	-41,45
Amortissements et provisions				
DOT/AMORT. IMMOB. CORPORELLES	7 244,93	19 875,25	-12 630,32	-63,55
	7 244,93	19 875,25	-12 630,32	-63,55
Autres charges				
CEANCES IRRECOURVABLES 10%		498,75	-498,75	-100,00
CHARGES DE GESTION COURANTE	83,06	19,18	63,88	333,06
	83,06	517,93	-434,87	-83,96
Total	69 848,65	143 199,18	-73 350,53	-51,22

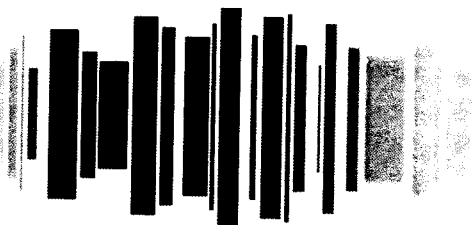
Compte de résultat détaillé

	du 01/10/20 au 31/03/21 6 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 045,99	-27 308,30	23 262,31	-85,18
Produits financiers				
AUTRE PRODUITS FINANCIERS	0,06	8,89	-8,83	-99,33
	0,06	8,89	-8,83	-99,33
Charges financières				
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1,60		1,60	
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS ET DETTE		67,23	-67,23	-100,00
	1,60	67,23	-65,63	-97,62
Résultat financier	-1,54	-58,34	56,80	-97,36
RESULTAT COURANT	-4 047,53	-27 366,64	23 319,11	-85,21
Produits exceptionnels				
AUTRES PRODUITS EXCEPT. DE GEST		780,08	-780,08	-100,00
PRODUITS /EXO ANTÉRIEURS	87,75		87,75	
	87,75	780,08	-692,33	-88,75
Charges exceptionnelles				
CHARGES EXCEP. /OPÉRATION GESTI	1 194,00		1 194,00	
PÉNALITÉS ET AMENDES	162,00	155,00	7,00	4,52
	1 356,00	155,00	1 201,00	774,84
Résultat exceptionnel	-1 268,25	625,08	-1 893,33	-302,89
Impôts sur les bénéfices		-480,00	480,00	-100,00
CREDIT MECENAT		-480,00	480,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 315,78	-26 261,56	20 945,78	-79,76

COMPTES ANNUELS

DU 01/10/2020 AU 31/03/2021

Liasse fiscale



2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2021	
Exercice ouvert le	01/10/2020	et clos le	31/03/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SAS AT2M					
SIRET	4 8 3 9 4 8 9 2 3 0 0 0 3 0				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
1 Allée de la Lyre Zac de Hausquette 64600 ANGLET					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
Activités exercées Travaux d'installation électrique dans tous locaux			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	5 316
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON Si oui, indication du logiciel utilisé :					
Nom et coordonnées					
- du prestataire (ECF):					
- du comptable : SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS					
11 route du Peux 16025 ANGOULEME CEDEX					
- du conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					

[illegible]

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AT2M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 6		
Adresse de l'entreprise 1 Allée de la Lyre 64600 ANGLET		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4 8 3 9 4 8 9 2 3 0 0 0 3 0		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/03/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE
		Disponibilités	CF	CG
	Comptes de régulation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
		TOTAL (III)	CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AT2M		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	132 663
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(5 315)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 821
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 550
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	53 371
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	191 719
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	53 371
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AT2M		Exercice N		Néant ☐ *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	103 100	FB	103 100
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	
		FG	76 063	FH	76 063
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	179 164	FK	179 164
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	396
	Autres produits (1) (11)			FQ	276
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	48 549
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(4 088)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	(1 024)
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	70 597
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	2 454
	Salaires et traitements*			FY	41 862
	Charges sociales (10)			FZ	18 203
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	7 244
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE	83	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(4 045)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	1
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(4 047)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS AT2M		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	87	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	87	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 356	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 356	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 268)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	179 924	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	185 240	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(5 315)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	87
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	396	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 194		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS AT2M** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	3 330	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS	26 416	KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	84 372	KX	
		Matériel de transport *			KY	47 999	LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 870	LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LG	
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LM		
	TOTAL III	LN	163 659	LO		LP	892	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		OG		OM		OT
		Autres participations		OU		OV		OW
		Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
Prêts et autres immobilisations financières			IT	2 070	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	2 070	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	169 059	OH		OJ	892	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	3 330	LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	27 309	ML
		Inst. gales., agenc. aménagements divers	IU		MM		MN	84 372	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	47 999	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	4 870	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NC		NH	164 552	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW
		Autres participations	JO		OX		OY		OZ
		Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 070	2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 070	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	3 330	OL	166 622	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2021
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AT2M

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AT2M</u>					Néant ☐ *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE 3 330	PF	PG 3 330	PH		
Terrains		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 17 312	QA 1 302	QB	QC 18 615		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 81 501	QE 1 067	QF	QG 82 569		
	Matériel de transport	QH 34 314	QI 4 660	QJ	QK 38 974		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 4 021	QM 214	QN	QO 4 235		
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		QU 137 150	QV 7 244	QW	QX 144 395		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 140 480	ØP 7 244	ØQ 3 330	ØR 144 395		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AT2M						Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II		5Z	TV		TW	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.							10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AT2M		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		2 070	2 070	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	84 790	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation notérieurement constituée) UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	480
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 127
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 158	
	Charges constatées d'avance	VS	189	
	TOTAUX		VT	102 815
			VU	100 745
			VV	2 070
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE		
		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	34 821	
Personnel et comptes rattachés		8C		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 590	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 957	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 001	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	53 371	
		VZ	53 371	
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 465	
		VL		

(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) **9** **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : SAS AT2M Néant ☐ * Exercice N, clos le : 31/03/2021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG
		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB
		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX
		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				
	Amendes et pénalités				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions diffuses	Moins-values nettes à long terme				J8
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
	- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				
				ZN	
- Plus-values nettes à court terme					WN
- Plus-values soumises au régime des fusions					WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3
TOTAL I					WR
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WS	5 315		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions diffuses	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV		
		- imposées au taux de 0 %	WH		
		- imposées au taux de 19 %	WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs	XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*		XD		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	
		0V	Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	
		PP	Bassin d'emploi à dynamiser (44 quaterdecies)	IF	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	
	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)		L5		
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)			XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)	Y1	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)	YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)	YB	Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)	YC	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)	YD			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2	
TOTAL II					XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					
bénéfice (I moins II)		XI			
déficit (II moins I)			XJ	5 315	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO
					5 315

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AT2M		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ 5 316
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK 5 316
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *		ZV ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN YO
		ligne WI ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

- Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AT2M										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(26 261)		- Autres réserves	ZD	(26 261)					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE						
	TOTAL I	0F	(26 261)		Autres répartitions	ZF						
					Report à nouveau	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
					TOTAL II		ZH	(26 261)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)								J7		YQ	
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	5 500
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)								J8		XQ	13 388
	Personnel extérieur à l'entreprise										YU	21 649
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5 648
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)								ES		ST	24 409
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	70 597
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	1 130
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)								ZS		9Z	1 324
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	2 454
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée										YY	23 156
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										VZ	23 108
DIVERS	Montant brut des salaires *										0B	66 638
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										0S	
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	Numéro du centre de gestion agréé *				XP	Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 58 II de l'ann. III au CGI)					ZR	0
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AT2M						Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations*	1	LOGICIEL INCA MODULE 11/06/2012	1 740	1 740			
	2	WINDOWS 25/11/2013	119	119			
	3	LOGICIEL COM 01/10/2015	778	778			
	4	EBP GESTION 16/03/2018	693	693			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059B - Affectation des plus values à court terme

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AT2M Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ③ *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ④ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AT2M		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée

16		DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE		DGFiP N° 2059-E 2021	
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)					
Désignation de l'entreprise : SAS AT2M					
Exercice ouvert le : 01/10/2020 et clos le : 31/03/2021 Durée en nombre de mois : 6					
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel	YP	3			
Dont apprentis	YF				
Dont handicapés	YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	179 164			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT				
TOTAL 1		OX	179 164		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	276			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Variation positive des stocks	OD	4 088			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	396			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 2		OM	4 761		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats	ON	61 133			
Variation négative des stocks	OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	43 600			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	83			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY				
TOTAL 3		OJ	104 817		
IV Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	79 108
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)					SA 79 108
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE					EV X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					GX 358 328
Effectifs au sens de la CVAE					EY 3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX
Période de référence	GY	0	1	/	1 0 / 2 0 2 0
Date de cessation	HR	3	1	/	0 3 / 2 0 2 1

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OZ, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2021

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2021

N° SIRET 4 8 3 9 4 8 9 2 3 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AT2M

ADRESSE (voie) 1 Allée de la Lyre

CODE POSTAL 64600

VILLE ANGLET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	276
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination INNOVATIVES SOLUTIONS
 N° SIREN (si société établie en France) 880027859 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 276
 Adresse : N° 79 Voie avenue Maryse Basté
 Code Postal 16340 Commune ISLE-D'ESPAGNAC Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II au C.G.1.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2021

N° SIRET 4 8 3 9 4 8 9 2 3 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AT2M

ADRESSE (voie) 1 Allée de la Lyre

CODE POSTAL 64600

VILLE ANGLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N° Voie		
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N° Voie		
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N° Voie		
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N° Voie		
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N° Voie		
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N° Voie		
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N° Voie		
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N° Voie		
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



SAS A.T.2.M.

Société par actions simplifiées au capital de 10 000 Euros
Siège social : ZAC de Hausquette-Résidence le Sextant

1 allée de la Lyre – 64600 ANGLET

483 948 923 RCS BAYONNE

1707 130 87

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 24 AOUT 2021**

Le 24 AOUT 2021 à 11 heures 30,

Au siège social de la Société « GROUPE SEQUENCES », 79 Avenue Maryse Bastié -
ZI n° 3 - 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC.

La société Innovatives Solutions, Société par actions simplifiées au capital de 20 000 euros, ayant son siège social Zone Industrielle 3, 79 avenue Maryse Bastié 16340 L'Isle d'Espagnac, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 880 027 859 RCS ANGOULEME,

Représentée par son président Mr Jacques Albert Morel,

Associé unique et Présidente de la société A.T.2.M.

A rappelé :

I- avoir établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Mars 2021 ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice ;

II-

A pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après ;

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2021 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice ;
- Quitus à la présidence ;
- Affectation du résultat ;
- Constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

PREMIERE RESOLUTION

Le représentant de l'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 Mars 2021, approuve les comptes de cet exercice se soldant par une perte comptable de 5 316 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé est en conséquence donné à la société INNOVATIVES SOLUTIONS en sa qualité de Présidente de la société.

DEUXIEME RESOLUTION

Le représentant de l'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice ressortant à 5 316 Euros
comme suit :

- imputée en minoration du compte « autres réserves », ce dernier étant ainsi ramené de 132.663 euros à 127 347 euros

TROISIEME RESOLUTION

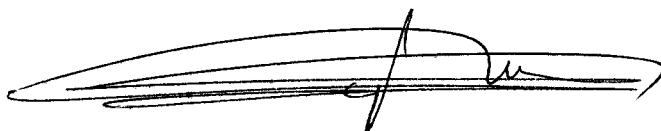
Le représentant de l'associée unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la convention suivantes qui a été conclues et/ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

* Prestations rendues par la Société « GROUPE SEQUENCES » au profit de la la Société « A.T.2.M. » : la charge sur l'exercice ressort à 6 286.39 Euros HT.

* Prestations rendues par la Société « INNOVATIVES SOLUTONS » au profit de la la Société « A.T.2.M. » : la charge sur l'exercice ressort à 6 919 Euros HT.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Monsieur Jacques Albert MOREL, en sa qualité de représentant de l'associée unique.

SAS INNOVATIVES SOLUTIONS



SAS A.T.2.M.

Société par actions simplifiées au capital de 10 000 Euros

Siège social : ZAC de Hausquette-Résidence le Sextant

1 allée de la Lyre – 64600 ANGLET

483 948 923 RCS BAYONNE

RAPPORT DE GESTION EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

La société Innovatives Solutions, associé unique et Présidente de la société A.T.2.M. a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de Commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Etablissement des comptes annuels

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour rétablissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) sont conformes à la réglementation en vigueur ; aucun changement de méthode - d'évaluation ou de présentation - n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Activité et résultats de la Société au cours de l'exercice écoulé

La société a changé sa date de clôture de l'exercice en date du 15 octobre 2020.

L'exercice social commence le 01/04 et se terminera le 31/03 de l'année suivante.

Soit sur l'année 6 mois d'activité du 01/10/20 au 31/03/21.

Faits marquants

Mise en place d'un Erp RC Soft, pour la gestion des comptes clients, fournisseurs et mise en place de la gestion des stocks.

Réorganisation des stocks pour utiliser plus facilement le stock existant et pour ne pas surstocker.

L'embauche d'une nouvelle assistante en novembre 2020 et Thierry Goyeneche est devenu responsable Technique.

***- Appréciation générale sur les résultats**

*Analyse chiffrée

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice s'élève à 179 164 Euros (6 mois d'activités)

On constate que durant 6 mois d'activité, il a été fait le même Chiffre d'affaires.

*Charges de l'exercice

	31/03/21	30/09/20
• Achats consommés et sous-traitance :	48 937	84 528
• Autres achats et charges externes :	65 097	136 337
• Impôts et taxes :	2 454	3 822
• Charges de personnel :	60 066	118 984
• Amortissements :	7 245	19 875
• Provisions sur actif circulant :	0	0
• Autres charges :	83	518

Il s'agit principalement de charges de gestion courantes

***Résultats**

Les résultats pour cet exercice ressortent aux montants suivants :

Excédent Brut d'Exploitation	2 609 €
Résultat d'exploitation	(4 046) €
Résultat financier	(2) €
Résultat exceptionnel	(1 268) €
Bénéfice net comptable	(5 316) €

• **Evolution bilantielle**

	31/03/21	30/09/20
Capitaux propres	138 347	143 663
Actif net immobilisé	22 227	28 579
Actif net circulant	169 492	165 849
Dettes	53 372	50 765

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice suivant sont le développement du chiffre d'affaires.

Evénements importants survenus depuis la clôture

Néant.

Dépenses non déductibles fiscalement

En application des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Politique du Groupe

Créé en Charente à Angoulême, le Groupe Séquences est concessionnaire Konica Minolta depuis 1994. Le groupe est désormais présent sur 7 départements de la Nouvelle Aquitaine, la proximité étant l'une de ses valeurs fortes.

Le Groupe Séquences composé de la société BSI Isle d'Espagnac, BS87 Limoges, SFERE 19 Brive, SFERE 24 Périgueux, R2S Le Haillan, Blanchier Reprographie Angoulême, Ets Marquet Libourne, Raiponce Services Angoulême, Cop'Infor et Technic Bureau à Cahors, Concept aménagement à Toulouse, AT2M à Anglet, Rainbow à Royan accompagne les entreprises et les administrations dans leurs projets grâce à une analyse réfléchie et personnalisée. Audit, financement, formation, le groupe propose une solution complète :

- Télécoms
- Communication hospitalière
- Art Graphiques
- Transformation digitale -GED-
- Equipements audiovisuels
- Caisse enregistreuse
- Fournitures de bureau
- Mobilier de bureau
- Pose antennes de télévision, réparation et entretien électroménagers, videos, téléviseurs, matériel informatique, surveillance video, contrôle accès

La politique du groupe est :

- Proximité et envergure
- Démarche environnementale

le Groupe Séquences mène de nombreuses actions pour le développement durable et la protection de l'environnement. Cette philosophie se traduit par la mise en place de nouvelles méthodes de travail adoptées au sein du Groupe : le 0 papier dans tous les services, 20% des véhicules techniques en 0 émissions, recyclage des matériels et consommables usagés... Le groupe étend cette démarche dans le choix de ses partenaires et fournisseurs en fonction de leur politique environnementale.

Proposition d'affectation du résultat

Le représentant de l'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice ressortant à 5 316 Euros

comme suit:

- imputée en minoration du compte « autres réserves », ce dernier étant ainsi ramené de 132.663 euros à 127 347 euros

SAS INNOVATIVES SOLUTIONS

Jacques Albert MOREL, en sa qualité de représentant de l'associée unique.

